

APPEL EN FAVEUR de MAURICE BLANC

MAIRE DE LA SEYNE

Comme toutes les catégories sociales, les gens du monde culturel, artistique et musical sont indignés par le mauvais coup qu'on tente de porter à la Municipalité.

Que lui reproche t-on ?

L'envoi à quelques électeurs, de lettres à en-tête de la Mairie, au moment des élections du 13 Mars dernier.
... comme l'on fait d'ailleurs les Municipalités voisines. Si toutes les villes de FRANCE coupables d'un tel forfait avaient été sanctionnées, le pays aujourd'hui ne serait plus administré.

Le monde musical qui comporte à LA SEYNE des milliers de personnes (musiciens, élèves de l'Ecole Municipale de Musique, professeurs, mélomanes...) admet d'autant moins cette mesquinerie, qu'elle n'oublie pas l'oeuvre des municipalités de Gauche dont Maurice BLANC est l'actuel représentant.

Avec Toussaint MERLE, en 1959 fut créé l'Office Municipal de la Culture et des Arts (O.M.C.A.).
... et en 1966 : l'Ecole Municipale de Musique sous la direction de M. ARESE avec 120 élèves et 1 professeur.
L'année suivante, il fallut doubler le nombre des disciplines enseignées.

AUJOURD'HUI, elle fonctionne avec une moyenne de 300 élèves et 11 Professeurs.
--

Près de 100 Millions d'anciens francs lui seront consacrés dans le prochain budget (personnel, travaux, achat d'instruments, fonctionnement...).

DEPUIS CETTE CREATION

sont nées :

- L'Amicale de l'Ecole municipale de Musique
- L'orchestre symphonique des enfants
- l'orchestre de musique de Chambre
- la Chorale

.../...

Maire de LA SEYNE

Comme toutes les catégories sociales, les gens du monde culturel, artistique et musical sont indignés par le mauvais coup qu'on tente de porter à la Municipalité.

Que lui reproche-t-on ?

L'envoi ^{à quelques} ~~certains~~ électeurs de lettres à en tête de la Mairie au moment des élections du 13 Mars dernier.

... Comme l'ont fait d'ailleurs les Municipalités voisines. Si toutes les villes de FRANCE coupables d'un tel forfait avaient été sanctionnées, le pays aujourd'hui ne serait plus administré.

Le Monde musical qui comporte à La Seyne des milliers de personnes (musiciens, élèves de l'Ecole municipale de musique, professeurs, mélomanes, ...) admet d'autant moins cette mesquinerie - qu'elle n'oublie pas l'œuvre des municipalités de Gauche dont Maurice BLANC est l'actuel représentant.

Avec Toussaint MERLE, en 1959 fut créé l'office municipal de la culture et des Arts (O.M.C.A)

... Et en 1966 : L'Ecole Municipale de Musique sous la Direction de M^r ARÈSE avec 120 élèves et 1 Professeur.

L'année suivante il fallut doubler le nombre des disciplines enseignées.

AUJOURD'HUI, elle fonctionne avec une moyenne de 300 élèves et 11 professeurs

Près de 100 millions d'A.F lui seront consacrés dans le prochain budget (personnel, travaux, achat d'instruments, fonctionnement ...)

Depuis cette création

Sont nées :

- L'Amicale de l'École municipale de Musique
- L'Orchestre symphonique des enfants
- L'Orchestre de musique de Chambre
- La Chorale

On ne peut oublier

que tous les enfants de nos écoles ont la possibilité d'apprendre la musique gratuitement (Solfège, chant choral, musique active)

- que ils ont le choix entre 13 instruments
- que'ils peuvent accéder aux niveaux les plus élevés.
- que des ~~centaines~~^{dizaines} d'entre eux sont devenus des professionnels

Exécutants dans des orchestres nationaux comme l'ORCHESTRE de PARIS, l'ORCHESTRE de l'OPÉRA de NICE, la Musique des Equipages de la Flotte

D'autres sont devenus des professeurs dans les Lycées ou les Ecoles municipales.

- que des centaines d'entre eux sont devenus des musiciens
- que l'École municipale de musique a favorisé le développement d'une vie culturelle ^{intense}
- que la Philharmonique "LA SEYNOISE", subventionnée par la Municipalité a vu ses effectifs renforcés et rajeunis
- que la Municipalité a aménagé des salles de cours dans l'immeuble attenant à "La Seynoise" dont elle a fait l'acquisition
- que nos élus ont fait leur devoir. Ils n'ont pas démissionné

POUR TOUTES CES RAISONS

Le Comité de soutien appelle à faire confiance à M^{me} MAURICIE BLANC, Maire sortant et à ses collaborateurs pour leur permettre de poursuivre l'œuvre entreprise en faveur de l'ART MUSICAL